

ADMISSION OCTOBRE 1963

1ère ESQUISSE

UNE SALLE DES ADIEUX

On désire créer, au centre d'un cimetière, une salle dont le caractère monumental ne serait pas forcément religieux où, les jours de pluie, de grande chaleur ou de grand froid, on puisse, devant un catafalque, écouter les ~~discours~~ discours parfois longs qui sont prononcés lors de certaines funérailles.

Cette salle, dont la forme n'est pas imposée et dont les dimensions n'excéderaient pas 15 ou 16 mètres, devra être précédée d'un porche ou d'un péristyle sans exiger par ailleurs aucune dépendance.

Il y aurait lieu de prévoir, à l'intérieur, l'emplacement du catafalque, une tribune peu élevée pour les orateurs et des gradins pour les assistants.

Plan et coupe à 0,01

Élévation à 0,02

-----

ADMISSION OCTOBRE 1963

2ème ESQUISSE

UN MUSEE DU MOBILIER RUSTIQUE

Sur un terrain situé en bordure d'une route départementale, on désire créer un musée du mobilier rustique de la région, dans le cadre d'une architecture rappelant le style local.

L'ensemble qui ne dépasserait dans aucun sens, 22 mètres, comporterait 3 parties :

1°) une construction d'un rez-de-chaussée et 1 étage comportant six ou sept pièces de moyenne importance réparties sur les deux niveaux, desservies par un vestibule, un escalier commode et des dégagements aisés, où seraient reconstitués quelques petits ensembles (salle commune, cuisine, chambres, ateliers, divers) .

2°) une salle à rez-de-chaussée, plus vaste et plus haute, pour l'exposition de meubles d'une plus grande importance .

3°) une cour fermée le long de la route, et éventuellement sur l'une des limites du terrain, par une clôture largement ajourée mais assurant en même temps une défense efficace à l'égard des oeuvres d'art qui s'y trouveraient disposées parmi de modestes plantations (margelles de puits, ferromeries, vases rustiques, etc...)

Un gardien serait logé dans les combles.

Plan du rez-de-chaussée avec l'indication du mobilier exposé, une coupe et la façade vue de la route à 0,01 p.N.